



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 8/2016

le 3 février 2016

**Concerne :**

Motion Emmanuelle Wyss (Les Verts) – Brochures Easyvote.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux décisions prises lors de la séance du Conseil communal du 9 décembre 2015, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a passé un contrat avec la Fédération suisse des parlements des jeunes pour la livraison de brochures Easyvote à l'occasion des quatre prochains scrutins fédéraux.

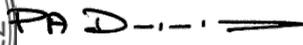
C'est ainsi que quelque 730 électeurs et électrices âgés entre 18 et 25 ans recevront ladite brochure pour les votations fédérales du 28 février prochain et les trois scrutins suivants. Le matériel est envoyé par la poste un mois avant les votations.

S'agissant de la réponse formelle à la motion de Mme Wyss, la Municipalité rédigera un rapport-préavis dressant un premier bilan de cette expérience pour la séance du Conseil communal du 14 décembre prochain.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 18 janvier 2016

ADM-1601-PAD-rc-CC-Comm08-2016-BrochuresEasyvote.docx



MAISON DE COMMUNE GRAND-RUE 46 CASE POSTALE 144 1814 LA TOUR-DE-PEILZ  
TÉLÉPHONE 021 977 01 11 FAX 021 977 01 15  
E-MAIL greffe.municipal@la-tour-de-peilz.ch